Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 007-210703435-20260930-DB_46_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : ARDECHE 07

N° 46 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- **En exercice: 15**
- **Présents : 15**
- **Votants : 15**
- **Absents : 0**

De la COMMUNE DE VINEZAC
Séance du 30 septembre 2026 à 18h30

Date de convocation :
25 septembre 2026
Date d'affichage :
5 octobre2026

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
M. LAURENT André

Présents : MM André LAURENT, Thomas Inselin, Guillaume GRASSET, Mmes Karine LADET, Laurence BROUSSE-KOCH, Aurore LASSON, Danièle ROURESSOL, Sarah WARTENA, Isabelle MANENT, Mme Amandine MOLLIER, MM. Régis ARLAUD, Pierric LIMOUSIN, Gilles CHAROUSSET, Guillaume EXBRAYAT, et Guillaume LOPEZ.
Absent :
Secrétaire de séance : Mme Karine LADET

Objet : Versement subvention Amicale Laïque
Le maire donne la parole à l'adjointe des affaires scolaire.
L'adjointe informe le conseil sur la demande de subvention de l'Amicale Laïque sur des actions de l'année scolaire 2025-2026, elle donne le détail à savoir : 3000 € pour des sorties pédagogique, 700 € pour des ateliers de Yoga et 800 € pour une participation à l'achat d'un logiciel.
Après un tour de table, le conseil ne souhaite pas participer l'achat du logiciel.
Après délibération le conseil à l'unanimité décide de verser une subvention d'un montant de 3 700 € à l'association.

Ainsi fait et délibéré, les JOUR, MOIS et AN que dessus.
Acte rendu exécutoire après le dépôt

Fait à Vinezac le 1er octobre 2026
Le maire

MAIRIE DE VINEZAC 07 (Ardèche)

Le Maire,
André LAURENT